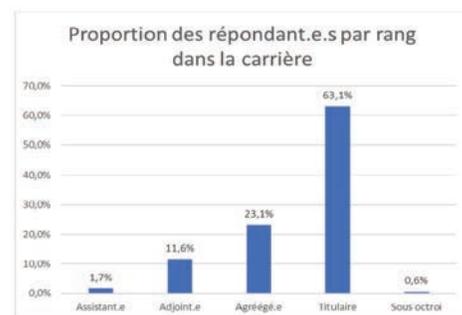
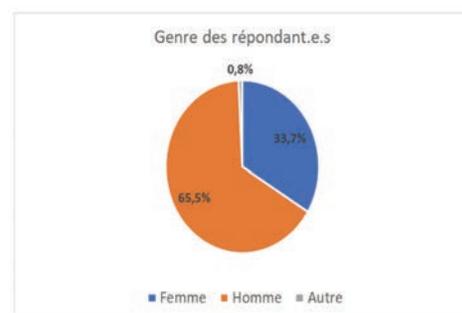
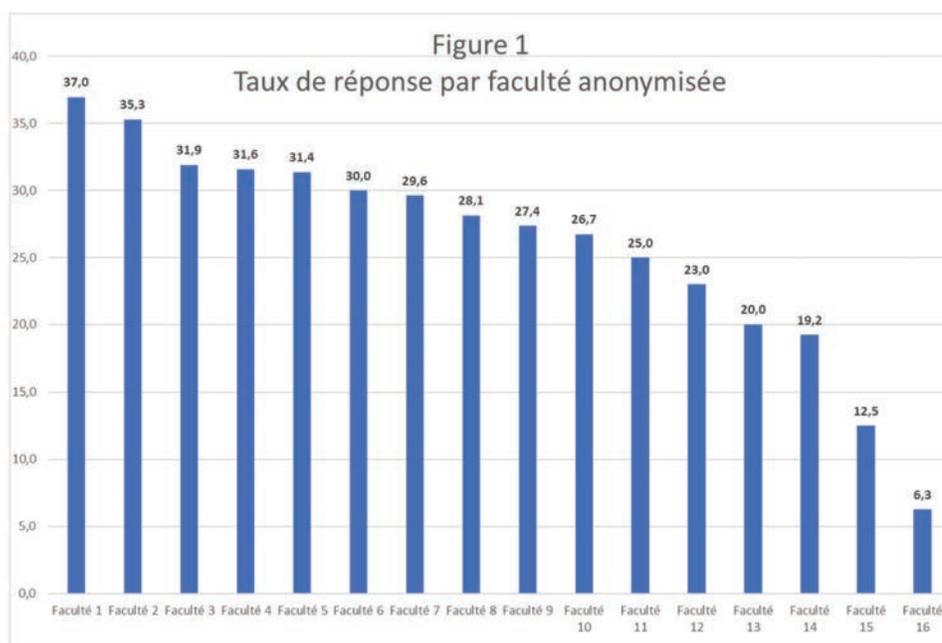


Résultats du sondage concernant l'appui de la Haute direction de l'UL au projet Laurentia

Le mardi 24 novembre, l'Exécutif du SPUL faisait parvenir à tous les professeur.e.s un court sondage de quatre questions, ayant pour but de connaître leur opinion quant à l'appui accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia. Le jeudi 26 novembre, un courriel de rappel était expédié aux professeur.e.s qui, à ce moment, n'avaient toujours pas répondu au sondage.



À la fermeture du sondage, le vendredi 27 novembre à 16 h 30, 485 professeur.e.s avaient accédé au formulaire et, de ce nombre, 81,2 % (394) avaient répondu aux quatre questions. Un peu moins du tiers des répondant.e.s ont, en plus, rédigé des commentaires. La somme de tous les commentaires (police FreeSans 9) occupe une dizaine de pages 8½ X 11 à simple interligne.

Le taux moyen de participation, pour l'ensemble de nos facultés, se situe à 25,9 %. Il se situe à 26,6 %

si nous retirons de l'équation le taux de participation le plus élevé (F1 = 37,0 %) ainsi que le plus petit (F16 = 6,3 %). Ce taux de participation, dans l'ensemble, nous apparaît relativement élevé.

Les réponses au questionnaire proviennent des collègues de genre féminin pour 33,7 % et de genre masculin pour 65,5 %. Ces proportions sont à quelques pourcents près identiques aux proportions que constituent les professeur.es (37 %) et les professeurs (63 %) pour l'ensemble du corps



professoral de l'UL. Donc, considérant cela, autant de professeures que de professeurs ont participé proportionnellement à ce sondage (30 % de chaque groupe).

Parmi les 394 répondant.e.s, 86,2 % ont leur permanence et la grande majorité ont obtenu le statut de titulaire (63,1 %).

OBJECTIFS DU SONDAGE

Nous avons initié ce sondage à la suite du texte de la chronique de Mylène Moisan publié dans le quotidien Le Soleil le samedi 21 novembre. Ce texte proposait, entre autres, qu'il régnait, au sein du corps professoral, un grand malaise au regard de l'appui accordé au projet Laurentia par la Haute administration de l'Université Laval. Dans sa chronique, Mylène Moisan rapportait les propos du président du SPUL, Alain A. Viau, qui affirmait qu'en appuyant le projet Laurentia, la rectrice créait un impair. De fait, l'Exécutif du SPUL estime qu'en se positionnant en faveur de ce projet, la Haute administration contribue à construire un contexte qui concourt à miner la liberté académique. Des professeur.e.s pourraient, affirmait Alain A. Viau, « se sentir brimés de s'exprimer, de se pencher sur des conséquences négatives que pourrait avoir le projet ». Une affirmation qui, nous le confirmons, ne relève pas de la fiction.

D'ailleurs, un répondant s'inquiète, dans son commentaire, qu'à l'exception d'un seul professeur, toutes celles et ceux contactés par Mylène Moisan ont souhaité garder l'anonymat. Cela révèle une peur de prendre la parole, une forme d'autocensure que nous observons de plus en plus au sein du corps professoral. Un symptôme alarmant qui est loin de concerner uniquement la controverse entourant le projet Laurentia.

D'autres collègues s'inquiètent des enjeux éthiques, de transparence et de conflits d'intérêts que suggère l'accointance entre la Haute administration de l'Université et le projet Laurentia du Port de Québec.

Un.e collègue interpelle le SPUL, dans un commentaire à l'effet que ce sondage serait réalisé du fait de l'influence d'une « journaliste aussi biaisée que malhonnête que Mylène Moisan ». Pour notre part, nous estimons que cette journaliste, qui a remporté, en 2013, le prix Judith-Jasmin et, en 2019, le prix « Professionnel de l'année » de la Société des communicateurs de Québec, fait preuve, dans ses écrits, de professionnalisme et même de courage. Nous lui sommes d'ailleurs reconnaissants d'avoir osé soulever le couvercle d'une marmite que nous aurions dû, nous-mêmes, soulever au lendemain de la sortie de la rectrice Sophie D'Amours dans le quotidien Le Soleil le 29 septembre dernier.

La démarche que nous avons entreprise n'a pas pour objectif de nous opposer au projet Laurentia. Nous estimons, au SPUL, qu'il ne nous appartient pas de dénoncer ou d'appuyer ce projet. À moins que, collégalement, les membres du SPUL, via les délégué.e.s au Conseil syndical, n'en décident autrement. Notre rôle premier, en tant que syndicat des professeur.e.s de l'Université Laval, est de défendre la liberté universitaire telle que définie dans notre convention collective (CC).

Rappelons que la clause 1.4.02 de la CC stipule que :

Les missions principales de l'Université sont la création, la transmission et la diffusion du savoir ainsi que la formation supérieure des personnes. Cela implique la recherche et l'expression intellectuelles libres et critiques, et, partant, la liberté universitaire, indispensable pour atteindre ces missions. L'Employeur respecte la liberté universitaire des professeures et professeurs.

La professeure ou le professeur a droit à la liberté universitaire, d'enseignement, de recherche, de création et de critique sans aucune contrainte discriminatoire qu'elle soit institutionnelle ou externe; cette liberté universitaire s'exerce dans le respect de la liberté d'opinion d'autrui.

La liberté universitaire garantit l'accomplissement des fonctions professorales.

La liberté universitaire comprend le droit pour la professeure ou le professeur d'exercer ses fonctions professorales sans être obligé d'adhérer à une doctrine prescrite et sans restriction de pensée ou d'opinion.

Cette liberté comprend notamment :

a) la liberté d'enseigner et de discuter;

b) la liberté d'effectuer des activités de recherche et de création et d'en diffuser les résultats et la liberté d'exécuter et de diffuser des œuvres de création;

c) le droit d'expression, comprenant la critique de la société, des institutions, des doctrines, dogmes et opinions, des lois, des politiques et des programmes publics et notamment des règlements et politiques universitaires, scientifiques ou gouvernementaux. Ce droit d'expression peut s'exercer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université;

La liberté universitaire implique que les professeures et professeurs, notamment par leurs activités de participation interne, contribuent à la gouvernance de l'Université.

Nous sommes d'avis que tous les professeur.e.s de l'Université Laval doivent pouvoir, librement, sans crainte de représailles, réaliser des travaux de recherche subventionnés ou non, que ce soit pour le Port de Québec ou pour et/ou dans l'intérêt des citoyen.ne.s ou encore par intérêt de recherche indépendant.

Voilà, pour l'essentiel, les motivations qui ont mené l'Exécutif du SPUL à réaliser ce sondage dont les résultats, au final, confirment les craintes qui nous habitent. Des résultats qui démontrent, du coup, l'attachement des professeur.e.s envers une

Université où la recherche doit se déployer et s'exprimer librement, une Université dédiée au bien-être et à la santé des citoyen.ne.s, qu'elles ou qu'ils soient de la haute ou de la basse ville de Québec.

Un commentaire mentionne que « les réponses de ce sondage seront relativement ininterprétables si on souhaite le faire de façon rigoureuse » puisque, « le SPUL a omis de demander aux professeur.e.s dans quelle mesure elles-ils étaient informés du projet Laurentia et de ce que suppose le fait que l'Université Laval l'endosse ». Le commentaire se conclut avec ces mots : « Dommage. L'intention était bonne mais la réalisation, indigne d'un syndicat de professeurs chercheurs. »

Les controverses impliquant le port de Québec et particulièrement les citoyen.ne.s de la basse-ville de Québec ne sont pas nouvelles. Seulement depuis le début des années 2000, nous comptons d'abord la controverse entourant l'installation de deux silos à granules de bois en forme de dôme dans le secteur de l'Anse au Foulon, puis celle des poussières rouges qui a débuté vraisemblablement en octobre 2012. Bien que les professeur.e.s de l'Université Laval ne soient pas tous natifs de Québec et qu'elles et qu'ils n'habitent pas tous les quartiers Limoilou, Saint-Sauveur ou Saint-Roch, il est difficile de croire que beaucoup d'entre elles et eux n'aient jamais entendu parler de cesdites controverses. Tous les grands médias de Québec, voire du Québec, ont abondamment parlé de ces dossiers. Encore plus intensément au regard des poussières rouges. Et, depuis quelque temps, s'additionne à ces controverses le projet Laurentia qui, lui aussi, fait couler beaucoup d'encre dans les médias écrits et beaucoup de salive à la radio et à la télé.

Par ailleurs, les diverses fonctions universitaires, et tout particulièrement la recherche et l'enseignement, ne peuvent s'exercer sans l'assurance d'une pleine liberté universitaire.

Considérant tous ces préalables et comptant sur la rigueur intellectuelle des collègues, nous sommes

confiant.e.s que toutes celles et tous ceux qui ont répondu aux quatre questions de notre sondage l'ont fait en toute connaissance de cause. De fait, aucune des quatre questions ne demandait aux professeur.e.s de se prononcer pour ou contre le projet Laurentia. Toutes les questions concernaient strictement le positionnement de la Haute administration de notre Université à l'égard de ce projet. Il nous semble qu'il y a là une nuance importante.

Les résultats sont présentés sous forme de graphiques. Un premier présente les taux de réponse pour chacun des choix qui s'offraient aux répondant.e.s puis, un second regroupe les « tout à fait » et « plutôt » d'accord ou en désaccord en deux catégories.

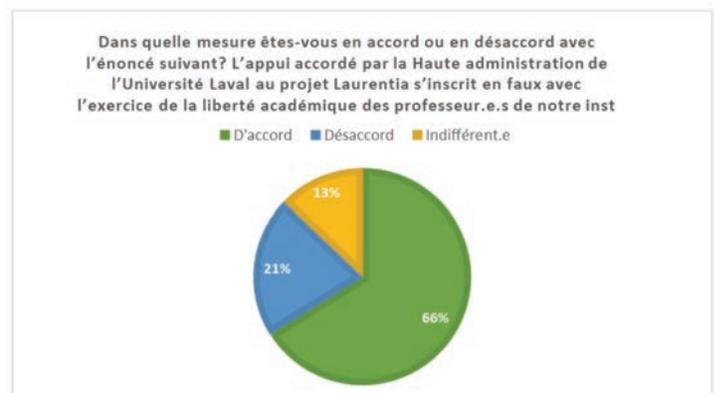
QUESTION 1

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'appui accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia?



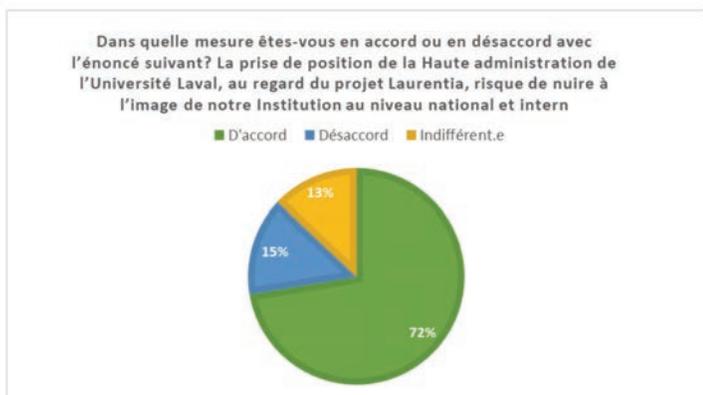
QUESTION 2

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? L'appui accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia s'inscrit en faux avec l'exercice de la liberté académique des professeur.e.s de notre institution (clause 1.4.02 de la Convention collective SPUL-UL).



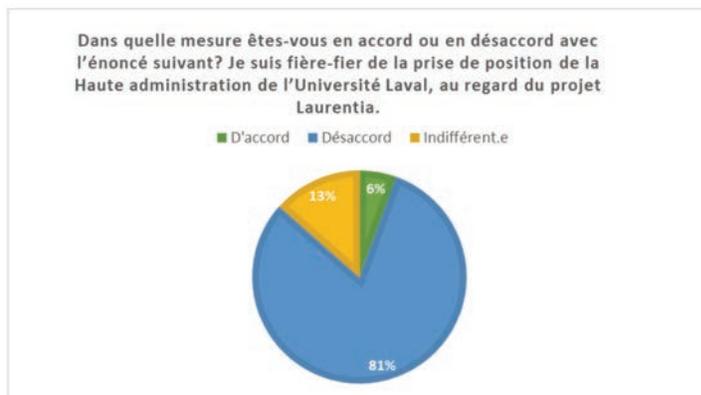
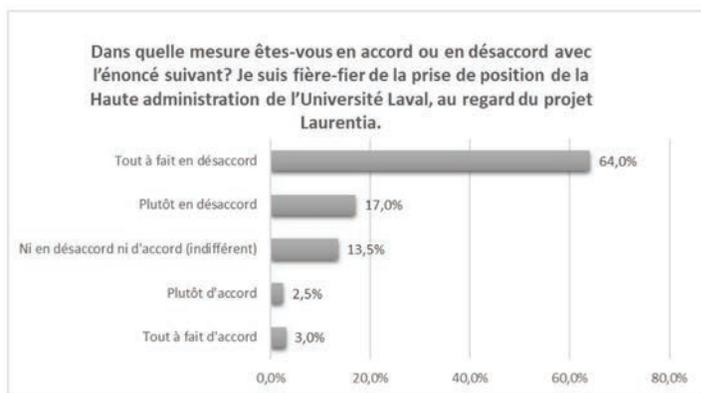
QUESTION 3

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? La prise de position de la Haute administration de l'Université Laval, au regard du projet Laurentia, risque de nuire à l'image de notre Institution au niveau national et international.



QUESTION 4

Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? Je suis fière-fier de la prise de position de la Haute administration de l'Université Laval, au regard du projet Laurentia.



QUE PENSER DES RÉSULTATS OBTENUS?

Bien que nous ne puissions prétendre à la généralisation des résultats obtenus, il appert qu'un très fort pourcentage de la communauté des professeur.e.s de l'Université (78,7 %) ne soit pas d'accord avec le fait que la Haute administration de l'Université Laval se soit affichée comme partenaire du projet.

Pour les deux tiers des répondant.e.s (66,5%), il appert que l'appui accordé par la Haute administration

de l'Université Laval au projet Laurentia s'inscrit en faux au regard de l'exercice de la liberté universitaire qui, elle, est indispensable à la réalisation d'une recherche libre, sans contrainte discriminatoire qu'elle soit institutionnelle ou externe.

Pratiquement les trois quarts des répondant.e.s (72,3 %) estiment que la prise de position de la Haute administration de l'Université Laval, au regard du projet Laurentia, pourra nuire à l'image de notre Institution au niveau national et international.



Nous en convenons toutes et tous, il est important que les membres du corps professoral éprouvent de la fierté du fait d'appartenir à l'Université Laval. Malheureusement, il apparaît que l'appui de la rectrice Sophie d'Amours, au nom de la Haute administration, au projet Laurentia contribue, pour 81,0 % des répondant.e.s, à miner leur sentiment de fierté. Les répondant.e.s au sondage pouvaient, au final, prendre tout l'espace souhaité pour rédiger leurs commentaires. Nous avons classifié l'ensemble de ces commentaires dans deux colonnes. Dans la première, nous avons regroupé ceux (29 en tout) qui démontrent une sympathie totale ou modulée envers l'appui accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia. Dans la seconde, nous avons regroupé ceux (87 en tout) qui expriment un désaccord complet ou modulé envers la prise de position de la Haute administration.

Dans les lignes qui suivent, nous reproduisons quelques extraits de ces commentaires en les regroupant sous des titres reflétant les thématiques les plus importantes abordées dans l'ensemble des textes rédigés par les collègues. Dans un premier temps, nous présentons, sous chaque rubrique, les commentaires critiques au regard de la démarche du SPUL et/ou soutenant la posture de la Haute administration de l'Université Laval. Dans un deuxième temps, nous présentons des extraits de commentaires soutenant la démarche du SPUL et/ou critiquant le soutien accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia.

Nous nous sommes limités à ne reproduire que quelques commentaires qui font écho au ton et aux arguments soulevés dans plusieurs autres commentaires.

COMMENTAIRES DES RÉPONDANT.E.S

Concernant la liberté universitaire – académique

Aucune menace à la liberté académique

« J'ai bien de la misère à comprendre en quoi ça brimerait la liberté académique des membres

du SPUL. Jusqu'à preuve du contraire, cette prise de position n'empêche personne de faire de la recherche sur des questions reliées au projet, de la communiquer au public, etc. Je serais très surpris que l'administration sévisse d'une quelconque façon contre un prof qui se positionnerait contre le projet, ou même qu'il y ait des pressions internes visant à étouffer ces activités professorales. Si ça devait arriver, alors nous aurions tout un grief sur les mains. »

« Je crois sincèrement que notre engagement nous permet justement d'avoir une tribune d'expression de nos préoccupations, se dresser contre cette volonté de participer au projet nous stigmatise et nous exclut du débat auquel justement nous pourrions contribuer en toute liberté d'expression académique. La direction prend une initiative que personne, individuellement, ne pourrait assumer, ou supporter ou cautionner. Elle ne fait que nous donner l'opportunité justement de nous prononcer, en tant qu'institution et surtout, en tant qu'académicien. Svp arrêtons d'évoquer cette 'liberté académique' et plutôt exerçons-la. »

« Alors non, l'université ne brime pas notre liberté, si on ne veut pas participer à ce projet, on n'a pas à y participer. On est libre de choisir. »

Menace à la liberté académique

« La liberté universitaire, essentielle pour la recherche et l'enseignement au plus haut niveau, celui des universités, est incompatible avec les partenariats avec les acteurs de l'économie, et cela d'autant plus que la direction de l'université prétend orienter ainsi la recherche de l'institution... »

« ...cette posture publique poursuit la fâcheuse voie ouverte par son prédécesseur Brière [...], et menace de façon évidence la liberté académique de ses professeur.e.s... »

« L'administration de l'Université n'a pas à se prononcer sur des projets de nature économique, politisés et susceptibles de faire l'objet d'une analyse critique de la part du corps professoral. La pensée critique est une fonction essentielle de l'Université; sa sauvegarde est au cœur du respect de la liberté universitaire. L'administration de l'Université devrait concentrer ses énergies à la protection de la liberté universitaire plutôt que de contribuer à la miner. »

« Ce devrait être aux professeurs de l'Université de parler en leurs propres noms, selon leurs compétences, afin de souligner certains aspects positifs ou négatifs du projet. La prise de position de l'administration vient faire obstacle ou du moins porter ombrage à la parole et la liberté académique des professeurs de l'Université. »

« ...Cela place des professeurs qui s'y opposent dans un devoir de se prononcer contre leur Université s'ils veulent faire valoir leur point de vue, ou si on leur demande ce qu'ils en pensent et pourquoi leur Université fait de la politique pour un projet sans rapport avec sa mission. »

« ... La liberté universitaire sera compromise de sorte que l'université ne pourra plus remplir sa mission sociale qui consiste à permettre à ses membres de prendre part aux débats publics en toute indépendance pour le bien commun de la société. »

« J'ai été par ailleurs très choqué d'apprendre de la chronique de Mylène Moisan que plusieurs de mes collègues avaient peur d'exprimer publiquement leur opinion à ce sujet. Cela me préoccupe au plus haut point. »

« Si la Haute Administration se positionne pour comment un «simple» professeur va pouvoir se positionner contre. On est en droit de se demander quel est l'enjeu derrière ce

positionnement. prend une initiative que personne, individuellement, ne pourrait assumer, ou supporter ou cautionner. Elle ne fait que nous donner l'opportunité justement de nous prononcer, en tant qu'institution et surtout, en tant qu'académicien. Svp arrêtons d'évoquer cette 'liberté académique' et plutôt exerçons-la. »

Développement durable et environnement

Plusieurs commentaires estiment qu'en appuyant le projet Laurentia, la Haute administration de l'Université contrevient à ses propres engagements au regard de l'environnement et du développement durable.

« ...incohérence entre les valeurs et les pratiques de développement durable qui figurent partout à l'UL, à commencer par le Plan stratégique, et la prise de position officielle en faveur d'un projet évalué négativement par rapport à son impact environnemental par les agences fédérales... »

« Ce projet va à l'encontre du développement durable. C'est un projet strictement économique, destructeur du fleuve, de la plage de Beauport et de l'écologie urbaine de Québec. C'est honteux que notre université s'engage dans ce projet. Un projet controversé. Un projet qui se fait contre la volonté des gens de Limoilou. »

« Cette prise de position de la haute administration va à l'encontre des positions de l'Université en matière de Développement durable qui, du fait du réchauffement climatique, doit être au centre de nos préoccupations. »

« Je suis grandement troublée par cette prise de position qui va à l'encontre de tout ce que l'on sait sur les changements climatiques et ce qu'il faut faire pour les combattre, dans un contexte où le Port de Québec a clairement démontré qu'il n'a rien à faire des citoyens, de leur bien-être ou de l'environnement. »



« ...alors même que cette même administration prétend en permanence militer pour l'économie et le développement durable. Planter des arbres d'un côté et encourager de l'autre la destruction ou perturbation de milieux sous-marins fragiles (sans compter les nuisances pour la Baie de Beauport et Limoilou) est complètement incohérent et semble manifester que le prétendu souci environnemental de l'UL n'est qu'une opération de façade. Très mauvais pour la crédibilité de l'UL, de sa haute administration et pour l'environnement. »

Gouvernance

Plusieurs commentaires questionnent le mode de gouvernance de l'Université qui tourne de plus en plus le dos à une gouvernance collégiale dans laquelle sont investis les professeur.e.s.

« Outre le dossier de la prise de position de la Haute direction face à Laurentia, il apparaît impératif de s'interroger sur ce point. Les professeurs ne sont plus au cœur de l'université. L'administration actuelle doit mettre en place des conditions afin de débattre des grands enjeux de la société. »

« Décidément depuis Michel Pigeon et le projet d'épicerie sur le site du campus où tout était « ficelé » d'avance, tous les recteurs ne peuvent résister à la tentation de faire plaisir à leurs amis du CA et chacun traîne son boulet... Quel manque de jugement de la rectrice et quelle honte pour toute la communauté! Cette dérive n'est pas nouvelle et date de la mise en place du Conseil d'administration qui a marqué le début de l'ingérence des gens d'affaires dans la vie de l'université. »

« De quel droit la rectrice Sophie D'Amours implique-t-elle le nom de notre institution dans cette campagne de relation publique pour un projet industriel? À partir de quel mandat, de quelle définition de sa tâche et de son autorité? Qu'elle donne son appui à titre personnel, elle en aurait bien entendu la possibilité. Mais qu'elle engage derrière elle l'ensemble de la

communauté universitaire me semble d'une présomption complètement démesurée. »

Opportunité de recherche et développement économique

Quelques commentaires mentionnent que l'association de l'UL avec le Port de Québec et son projet Laurentia contribuera, entre autres, au développement de la recherche ainsi qu'au développement économique de Québec.

« Ce projet offrira beaucoup d'opportunités de recherche pour valoriser l'expertise des professeurs.res de l'université. »

« Il ne faut pas voir du mal partout. Crime, que l'Université s'implique dans des projets aussi importants ne fera que bénéficier à toute la population de Québec. Advenant que le projet se fasse, et que l'UL n'y participe pas, pensez à toutes les infos perdues qu'on ne pourra appliquer ailleurs... »

« Par contre, il y avait des collègues intéressés et je peux comprendre l'engouement de la rectrice, car cela peut apporter des fonds de recherche pour l'université. D'un strict point de vue de l'université, cela peut être positif. D'un point de vue sociétal, il y a un débat en ce moment et les opposants crient très fort. J'aimerais que le SPUL ait une position plus nuancée qui représente TOUS les collègues et qui ne va pas en croisade contre l'université. »

« ...UL est un partenaire de recherche et inscrit sa démarche dans une perspective de Zone d'innovation. Par ailleurs, vous auriez dû fournir un lien vers un document officiel du projet Laurentia au lieu de la chronique dans un média. Les gens auraient pu faire la différence entre être promoteur et partenaire de la recherche. »

« L'Université Laval se doit d'être un fer de lance de tous les aspects de la vie saine et enrichissante à Québec. Pendant que les Universités

de Trois-Rivières, Rimouski et Sherbrooke métastasent notre environnement, nous ne pouvons émasculer notre économie au profit de Montréal. Certes, nous devons veiller à la qualité de notre environnement, mais nous devons assurer des activités économiques pour retenir nos enfants et nos étudiants à Québec et aussi attirer des mains et des cerveaux de l'extérieur. La qualité de vie à Québec est tout à fait unique, mais il faut dynamiser cette ville dans le respect et l'enthousiasme. Évidemment ce serait plus facile si nos élites politiques et universitaires étaient mieux articulées. »

Au sujet du sondage initié par l'Exécutif du SPUL

Si plusieurs répondant.e.s, dans leurs commentaires, remercient le SPUL pour avoir initié ce sondage, quelques autres manifestent leur profond désaccord avec cette action décidée par l'Exécutif.

Défavorable

« Pourquoi l'Université Laval ou le SPUL devraient-ils se faire influencer par une journaliste aussi biaisée que malhonnête que Mylène Moisan? Si vous voulez vraiment connaître la position de cette journaliste, vous n'avez qu'à aller voir ses écrits sur le dossier de la poussière rouge qui opposait les citoyens de Limoilou à la compagnie d'arrimage Québec (CAQ). Pourtant, dans un jugement cinglant, la poursuite des citoyens a été rejetée sur toute la ligne avec obligation de payer les frais juridiques de la CAQ. Tout au long du procès, Moisan a pris position pour les citoyens en rapportant des faussetés et en exagérant les faits à son avantage. (...) Je suis tanné de voir mon syndicat prendre position pour des causes moralisatrices parce qu'il a peur de l'opinion publique ou parce qu'il croit qu'il s'agit de la bonne position. À titre d'exemple, j'ai encore sur le cœur votre appui aux carrés rouges (qui soit dit en passant a mené à la défaite écrasante du PQ aux élections). Au moins, cette fois, vous avez la décence de sonder notre opinion, mais j'ai le pressentiment que le SPUL prendra encore la voie de la moindre résistance. »

« Ce que je n'aime pas de votre démarche c'est qu'elle semble préjuger que les professeurs s'opposent tous au projet, ce qui n'est pas du tout le cas. La liberté académique signifie aussi qu'il faut respecter le droit des professeurs d'appuyer ce projet sur la base de leur expertise ». Le SPUL devrait se concentrer sur la protection de la liberté individuelle des professeurs de pouvoir critiquer sans crainte de représailles le projet s'ils jugent opportun de le faire sur la base de leur expertise. Le SPUL devrait demander des garanties explicites à l'UL à ce chapitre: une déclaration ferme que l'appui de l'UL ne signifie pas que les profs sont en accord ou désaccord avec le projet et qu'ils peuvent continuer de le soutenir. »

« Vous avez oublié de nous demander ce qu'on pensait du fait que le syndicat s'est prononcé au nom des professeurs sans nous avoir consultés. »

Et quelques autres...

Favorable

« Merci de souligner ces enjeux éthiques, le SPUL fait un excellent travail, comme toujours. »
« Je remercie le SPUL de nous consulter à ce propos. Je m'apprêtais à faire parvenir un message à la rectrice pour lui faire connaître mon désaccord... »

« Selon moi, si le sondage montre une forte opposition des profs au projet, le SPUL devrait se prononcer publiquement contre le projet et entamer une campagne de sensibilisation pour que l'UL se retire de Laurentia. »

« Merci de cette consultation! Je n'osais pas m'exprimer individuellement, mais je suis contente de pouvoir partager mon opinion via le SPUL. »

« Désolée, mais il y a des limites à cette arrogance et ce mépris de notre institution et de notre travail. Le SPUL doit prendre position dans



ce dossier et défendre la liberté universitaire contre la marchandisation de notre université. »

« La prise de position du SPUL ne peut pas négliger les rapports sur l'impact social et environnemental qui sont majoritairement en défaveur du projet. Pour ma part, sans maîtriser le fond de la question, la position de l'Université ne fait pas dans la nuance, mais soutient le projet sur la base qu'il s'agit là d'une opportunité de recherche. C'est largement insuffisant : s'il fallait soutenir tous les projets parce qu'ils sont potentiellement porteurs pour la recherche, je vous laisse imaginer les dérives. Il faut que l'Université (et le SPUL) soit beaucoup plus nuancée sur cette question. »

« Je crois que le SPUL devrait profiter du momentum qui se présente à nous, et qui procure une occasion unique de gagner la bataille de l'opinion publique face à l'administration et pour défendre la liberté universitaire, qui est, plus que jamais, en péril à UL. »

Et plusieurs autres...

EN CONCLUSION

Le présent sondage avait pour objectif de prendre le pouls des professeur.e.s quant à l'appui accordé

par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia du Port de Québec. Nous estimons, au SPUL, que ce n'est pas la mission d'une université comme la nôtre de s'impliquer, comme partenaire, dans de tels projets, tout comme de se positionner politiquement dans des projets de développement qui ne relèvent pas d'une institution qui doit, avant tout, s'assurer que la recherche et l'enseignement se déploient librement.

Les professeur.e.s de l'Université Laval doivent, toutes et tous, demeurer libres d'étudier, de questionner et d'analyser les impacts comme les retombées (qu'ils soient positifs ou négatifs) de tous projets. Cette prérogative des professeur.e.s doit être préservée. Cette prise de parole doit être protégée. Les résultats des réflexions des professeur.e.s de même que ceux de leurs recherches doivent être mis de l'avant. Il n'y a pas de science sans débat. De ce fait, l'Exécutif du SPUL, fort des résultats de ce sondage, exprime son profond désaccord au regard de l'appui accordé par la Haute administration de l'Université Laval au projet Laurentia.

Dans le contexte social et politique actuel où la liberté d'expression ainsi que la liberté universitaire sont attaquées de toute part, le SPUL ne ménagera aucun effort pour défendre et maintenir intacte l'essentielle liberté universitaire de ses professeur.e.s.



LE SPULTIN EST PUBLIÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Comité exécutif

Claire Bilodeau, trésorière
Margot Kaszap, secrétaire
John G. Kingma, vice-président
Bernard Roy, vice-président
Alain A. Viau, président

Directrice générale

Lucie Hudon

Téléphone : 418 656-2955
courriel : spul@spul.ulaval.ca
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Montage et mise en page

Leviosa Agence Creative